

## L'enseignement coopératif

Francis Huot,  
Chargé de mission, IA-IPR EPS, Académie de Nantes

« L'enseignement de ces savoirs constitués est assuré en 6<sup>ème</sup> par plusieurs professeurs spécialistes de leur discipline qui contribuent collectivement, grâce à des thématiques communes et aux liens établis entre les disciplines, à l'acquisition des compétences définies par le socle. »<sup>1</sup>

*Coopérer, étymologiquement c'est opérer avec quelqu'un. L'enseignement coopératif est donc un procédé pédagogique qui consiste à co-intervenir auprès d'un élève avec l'objectif d'obtenir les meilleurs apprentissages. Rien d'original en apparence mais coopérer aux apprentissages d'un élève ce n'est pas seulement collaborer avec d'autres collègues dans des enseignements qui se succèdent et se juxtaposent en laissant le soin à l'élève de faire le lien. L'enseignement coopératif pose le postulat d'une meilleure efficacité de l'enseignement, c'est-à-dire, des résultats meilleurs sinon équivalents sans alourdir la tâche pour chaque enseignant. Se pose alors deux questions : qu'est-ce qui améliore les apprentissages et comment optimiser l'engagement professorale dans un enseignement coopératif ? Pour répondre à cette double exigence, le professeur coopératif organise les liens disciplinaires tant sur les activités des élèves, que sur les contenus enseignés. Il met aussi en œuvre des attitudes et des compétences spécifiques qui s'acquièrent au travers de l'acte d'enseignement.*



### Un enseignement plus efficient

La première question est pourquoi l'enseignement est-il plus efficient ? Pour y répondre deux axes sont convoqués : d'une part l'efficacité accrue des apprentissages que confèrent les liens entre les enseignements et d'autre part, l'amélioration de la performance de chaque professeur liée à la mutualisation des outils, le partage des tâches ou le surcroît de formation reçue. En d'autres termes la coopération construit un enseignement plus efficient.

### Un enseignement structuré

La coopération organise les cursus d'enseignement et donne des repères qui évitent à chaque professeur de réinventer une progression pour chaque cycle. Cette stabilité facilite la communication des contenus aux élèves dans le sens où ces derniers sont prévus et connus par tous les acteurs. Ainsi, par exemple, les collègues d'un même niveau, voire d'un même établissement, savent à quel moment et avec qui telle connaissance ou telle compétence est théoriquement abordée. Ils peuvent articuler, voire adosser leur enseignement à celui des collègues sans avoir questionner longuement les acquis des élèves par des évaluations diagnostiques souvent coûteuses en temps et en énergie; une économie de temps et d'énergie pour le professeur comme pour les élèves réinvestie dans les apprentissages.

<sup>1</sup> Le programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3), arrêté du 9-11-2015 - J.O. du 24-11-2015 MENESR - DGESCO MAF 1



## Des liens entre disciplines

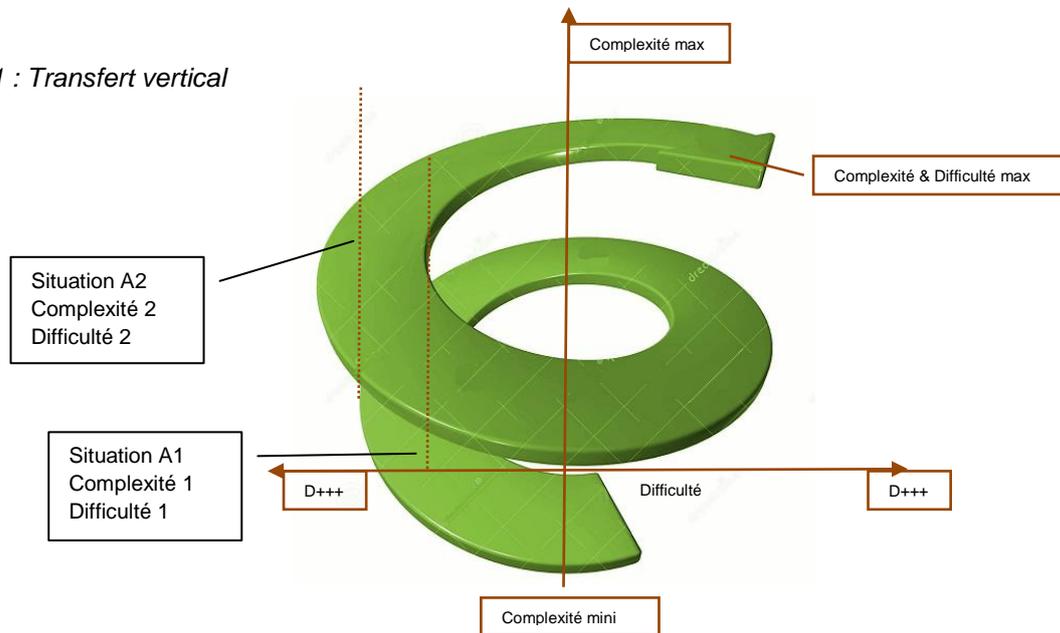
L'enseignement coopératif repose sur l'explicitation des liens entre disciplines et/ou au sein même de chaque discipline. Ces liens sont organisés autour de ce qui est fait ou ce qui est appris. Il s'agit d'identifier comment se construit la transposition, puis la généralisation des connaissances et/ou des compétences chez les élèves pour anticiper et organiser les enseignements.

### Les transferts

« Ce qui est appris sert à apprendre encore. »<sup>2</sup>. L'apprentissage réalisé dans une discipline s'appuie sur une acquisition antérieure qui devient un instrument d'apprentissage. Les méthodes, les langages pour communiquer sont des exemples d'apprentissages mis au service de toutes les disciplines. Plusieurs types de liens existent.

Le transfert vertical ou transdisciplinarité verticale consiste à transposer la compétence ou la connaissance dans un nouveau contexte, par exemple une autre discipline, pour complexifier ou simplifier la tâche et obtenir soit un apprentissage analytique soit une tâche complexe. L'axe vertical est celui de la difficulté et l'axe horizontal, celui de la complexité des contextes. Ainsi en prenant conscience de cette organisation l'enseignant peut modifier les contextes de travail pour simplifier ou complexifier c'est-à-dire faire prendre en compte à l'élève plus ou moins de paramètres informationnels en un temps donné. Il peut aussi varier le niveau de difficulté. Dans ce cas ce sont les paramètres d'espace/temps et d'énergie qui sont modifiés.

Fig 1 : Transfert vertical

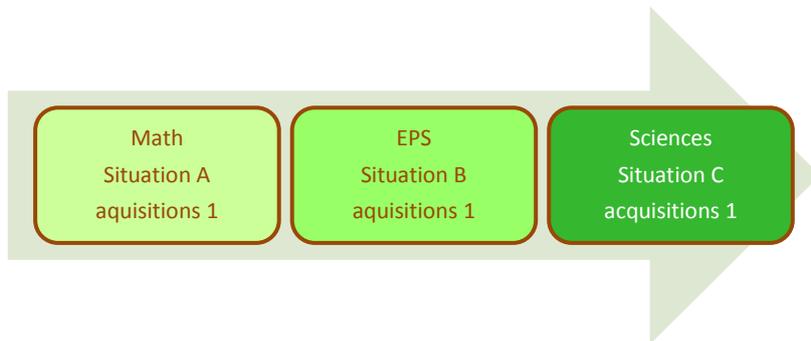


Le transfert horizontal ou transdisciplinarité horizontale consiste à repérer des similitudes entre des situations assez proches et à dégager des acquisitions, connaissances, capacités ou attitudes qui permettent de résoudre le problème posé par les situations.

2 FRIN (C.), ALLAIN (J.L.), Les figures de la polyvalence, SCEREN, Nantes

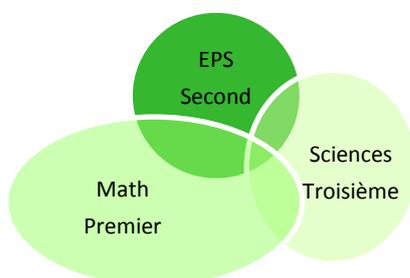


Fig 2, transfert horizontal



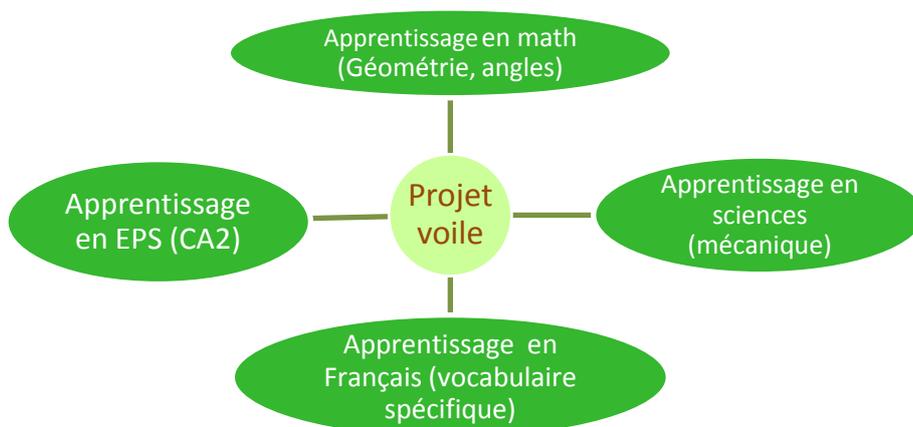
« Ce qui est appris s'apprend dans plusieurs disciplines »<sup>3</sup>. C'est de l'interdisciplinarité. Dans ce cas une discipline peut être dominante dans le sens où la notion construite y est abordée en premier ou en principal et que pour la seconde la notion est renforcée ou utilisée en second ou de manière secondaire.

Fig 3, l'interdisciplinarité



« Ce qui est fait permet d'apprendre dans plusieurs domaines ». Il s'agit alors de pluridisciplinarité car le lien est réalisé par un projet d'actions et non par les capacités, attitudes ou connaissances. Les liens sont bien, dans un premier temps, de l'ordre des actions conduites et non des acquisitions. Les apprentissages réalisés éclairent ensuite, les actions. Les activités de l'élève donnent du sens aux apprentissages théoriques.

Fig 4, la pluridisciplinarité



Dans tous les cas, les liens s'opèrent soit, sur les notions - il est alors possible de parler de liens instrumentaux - soit sur les compétences ou attitudes et ce sont alors des liens comportementaux.

<sup>3</sup> OP. Cit.

## **Gain d'efficacité**

Dès lors que deux professeurs enseignent le même contenu il leur devient possible de mutualiser. Les préparations de séquences ou de séances, les évaluations, les procédés pédagogiques, les méthodes, figurent parmi les nombreuses ressources que les enseignants coopératifs peuvent partager. Ils économisent ainsi du temps et de l'énergie qui sont réinvestis dans la concertation entre professeurs. Une ressource pédagogique est adaptée, transformée, améliorée d'autant mieux que sa logique de construction est connue de tous. Par conséquent, il est souhaitable de discuter en équipe de l'architecture des outils avant de les élaborer. Cette coopération présente aussi l'avantage de former chacun puisque l'échange d'outils, les confrontations, les discussions argumentées enrichissent les acquis individuels de la diversité, de l'intelligence collective<sup>4</sup>.

## **Modifier les dispositifs pour les adapter aux élèves**

Pour le professeur, plusieurs types d'adaptations d'outils sont possibles. Ainsi pour modifier un dispositif pédagogique il peut l'adapter, l'étendre ou le déplacer. Dans tous les cas, outre l'économie pour le professeur s'ajoute un gain d'efficacité pour les élèves qui reconnaissent la situation et y entrent plus vite.

### ***L'adaptation***

L'adaptation consiste à modifier le dispositif pédagogique aux caractéristiques des élèves sans toutefois toucher à sa fonction première. Par exemple dans l'activité danse de création en EPS, la phase d'exploration de vocabulaire chorégraphique à partir d'inducteurs utilise la démarche suivante : exposition des élèves à l'inducteur (musique, matériel...), pratique spontanée, tentative de répétitions et sélection de formes pratiquées. L'adaptation consiste ici à modifier les inducteurs en fonction des élèves, leurs goûts, âges, caractéristiques sociales pour les faire entrer plus facilement dans l'activité spontanée. L'effet premier de l'adaptation est, en général, le gain de sens mais aussi d'efficacité des actions éducatives. De sens puisque l'adaptation part de ce que sont véritablement les élèves, leurs intérêts, leurs choix. D'efficacité aussi car lorsque l'apprentissage fait sens les élèves s'y engagent plus ardemment.

### ***L'extension***

L'extension consiste à étendre les fonctions d'un dispositif pédagogique afin qu'il serve au-delà de ce pour quoi il est prévu. L'ingéniosité des acteurs fait que non seulement le dispositif est mis en œuvre mais s'ajoute un supplément d'effet positif. Par exemple, pour la phase d'exploration précédemment citée, l'inducteur musical est choisi dans un morceau qui est à la mode chez les adolescents concernés. L'adhésion du plus grand nombre construit un sentiment d'appartenance et une cohésion qui devient le second objectif de la situation. Cette cohésion est renforcée par l'ajout d'un nouvel inducteur multipliant les interactions, comme par exemple, le corps de l'autre dans une action de contact/abandon. Chaque élève utilise successivement le corps de l'autre comme appui pour y abandonner le poids de son propre corps. L'extension « sociale » de cohésion apporte alors une seconde dimension d'apprentissage au dispositif initial.

### ***Le déplacement***

Le déplacement enfin, consiste à exploiter en conscience un dispositif pédagogique au-delà de ce pour quoi il est initialement prévu sans pour autant en modifier la structure. Par exemple, une séquence d'EPS danse est reprise dans sa structure pour mettre en place une séquence de création en arts visuels. Le déplacement facilite la mobilisation des élèves sur le second projet car il leur donne des repères sur ses phases (création de vocabulaire expressif, enrichissement, choix...) sur les méthodes utilisées (procédés de création, de composition...) sur les œuvres artistiques partagées, et sur bien d'autres choses encore (démarche pédagogique par exemple).

---

<sup>4</sup> BARDEAU Frédéric, Intelligence collective dans la classe, *e-novEPS* N° 10 janvier 2016





## Un apprentissage « boosté »

La coopération des professeurs se réalisant sur les contenus enseignés, connaissances, compétences ou attitudes nourrit les progrès des élèves pour plusieurs raisons déjà évoquées mais pas seulement. Les enseignements reliés facilitent l'apprentissage pour au moins trois autres raisons.

### **Apprendre c'est relier**

L'enseignement coopératif n'est pas une mode mais un procédé avantageux avant tout pour l'élève qui construit son intelligence en reliant les choses entre elles. Selon les travaux des neuroscientifiques<sup>5</sup> l'élève grandit en « fabriquant » des chaînes neuronales qui permettent d'associer, dissocier, produire des concepts ou actions motrices. L'enseignement coopératif relie en proposant des liens interdisciplinaires, transdisciplinaires voire disciplinaires. Or ces liens explicites apportent de la clarté cognitive en aidant l'élève à identifier ce qu'il sait déjà, les pré-requis à partir desquels il construit du nouveau.

### **Apprendre c'est accepter de se tromper**

Apprendre c'est faire une erreur pour entrevoir quelque chose de nouveau. C'est admettre de ne pas savoir ou de ne plus savoir, au moins temporairement. L'apprentissage est potentiellement source de frustration, d'angoisse puisqu'il faut déstabiliser le présent, le déjà là, pour le transformer. Or, les élèves adolescents sont en construction identitaire et affectivement fragiles. L'enseignement coopératif peut répondre provisoirement à un besoin d'appartenir à un groupe. Il offre une identité collective à laquelle s'accrocher pour apprendre. Proposer des liens, c'est aussi permettre des représentations à partir de ce qu'ils connaissent pour mieux affronter la nouveauté. L'enseignement coopératif rassure et contribue à créer un climat propice aux apprentissages car l'élève sait que dans chaque cours, il peut compter sur ce que les séances précédentes lui ont apporté et les liens explicites lui prouvent. En effet, avec la coopération, chaque enseignant accède explicitement à ce que ses collègues enseignent. Il peut aisément en faire la publicité auprès des élèves et de fait, leur faciliter les liens.

### **Apprendre c'est coûteux**

Apprendre est coûteux en temps et en énergie. Le professeur multiplie les actions pour faire assimiler des concepts, notions ou savoirs faire. L'enseignement coopératif fait gagner du temps et de l'énergie puisqu'une même action conduit consciemment à des apprentissages dans plusieurs matières. Le temps de répétition nécessaire aux apprentissages est aussi partagé (plusieurs cours, ou matières). Le professeur comme l'élève gagnent en énergie dépensée puisque concentration et répétitions sont utilisées pour acquérir plusieurs compétences issues éventuellement de plusieurs matières.



## Attitudes de l'enseignant coopératif

Coopérer amène un enseignant à développer des attitudes qui améliorent ou non le travail collectif. Sans être indispensables, plusieurs d'entre-elles semblent faciliter le travail coopératif. Quelles sont-Elles?

### **Le partage**

Partager les informations, les ressources, les méthodes les outils est chez l'enseignant coopératif un amplificateur de réussite. Si les concertations entre collègues sont des temps privilégiés pour le partage, l'enseignant coopératif peut aussi aller partager au sein d'autres groupes que sont les réseaux sociaux professionnels. Ainsi, par exemple l'Espaces Numérique de Travail, « e-lyco » dans l'académie de Nantes, constitue un outil d'entreprise quand d'autres, non institutionnels, élargissent considérablement les espaces de partage mais appellent aussi de la part de chacun prudence et discernement.

<sup>5</sup> CHANGEUX (J.P.), l'homme neuronale, Edition Fayard, 1983



### **La collaboration**

L'enseignement coopératif repose sur la collaboration, c'est-à-dire, l'action d'élaborer à plusieurs. Concevoir, construire, mettre en œuvre à plusieurs, c'est accepter de ne pas tout faire dans un projet et de s'organiser collectivement pour que chacun apporte une partie du travail. Il s'agit bien d'une attitude consistant à se dire qu'à plusieurs il est possible de faire plus et mieux. L'organisation des collaborations indique ce que chacun apporte au projet collectif afin d'éviter les doublettes inutiles. Au niveau numérique, le wiki est un outil particulièrement adapté à la collaboration à distance. A distance ou en présence des autres, la collaboration s'organise dans le temps (possibilité de revenir à tout moment à une étape antérieure de construction) et dans l'espace (répartitions fonctionnelles).

### **La solidarité**

La collaboration préalablement organisée peut souffrir des difficultés des acteurs. Aussi, l'enseignant coopératif est solidaire de ses collègues en difficulté. Ainsi, chacun peut recevoir des autres une aide lorsque les circonstances le demandent. Cette attitude apporte de la confiance au professeur qui sait pouvoir compter sur ses collègues. Elle renforce aussi le groupe qui peut assurer aux élèves un enseignement de qualité constante y compris lorsqu'un professeur est malade ou en difficulté sur une tâche particulière.

### **L'altruisme**

Vouloir s'occuper des autres, donner de soi, être attentif à ses collègues, un peu, beaucoup, sont des intentions utiles pour coopérer. Cette attitude précieuse pour le vivre ensemble apporte aux enseignants et rejailli inévitablement sur le comportement des élèves. L'attention portée aux autres va bien au-delà des collègues d'enseignement.

### **La concession**

Inutile d'imaginer que la coopération soit un long fleuve tranquille. Des anicroches voire, de plus grosses difficultés peuvent engendrer des désaccords. Mais le professeur coopératif sait composer, y compris quand il pense avoir raison, pour concéder une part de raison à son ou ses collègues. L'objectif de la coopération est de conserver la cohésion du groupe pour continuer à produire le meilleur enseignement.

### **L'esprit d'équipe**

Le groupe coopératif gagne en efficacité si en agissant au nom du collectif il construit une identité propre, une sorte de signature. Pas de hiérarchie, abandon factice de la propriété intellectuelle personnelle au profit du collectif, objectivation des échanges, suppression du culte de la personne ou du leader sont nécessaires à son bon fonctionnement. Chacun y laisse provisoirement une petite part de son identité et s'enrichit de l'identité collective de l'équipe.

### **La curiosité**

Etre curieux, c'est actualiser le fait que le monde change, la société évolue et les connaissances avec. La curiosité est une ressource car elle mobilise l'individu sur lui-même, les autres ou le monde. Remettre sans cesse ses connaissances en question, c'est être curieux. La curiosité, c'est le moteur de toutes sciences, toutes connaissances. La curiosité est l'héritage des lumières et aujourd'hui plus encore, une manière de lutter collectivement contre tous les obscurantismes. C'est en cela que la curiosité est une attitude nécessaire à toute personne ayant un projet éducatif coopératif.



## **Compétences de l'enseignant collaboratif**

Aux attitudes précédemment décrites s'ajoutent des compétences indispensables à l'enseignement coopératif du 21<sup>ème</sup> siècle.

### **Confronter ses idées**

La confrontation d'idée est une compétence à développer car elle ne va pas de soi. Confronter c'est comparer, discuter, mettre en tension pour associer et enrichir des idées. C'est prendre le pari de



l'intelligence collective<sup>6</sup> supérieure à celle de l'individu. C'est donc, apprendre à objectiver son point de vue pour le rendre moins personnel et plus professionnel. C'est aussi argumenter son paradigme pour le soutenir, le valoriser auprès des collègues. Enfin, c'est savoir choisir la meilleure proposition au regard de sa mission, c'est-à-dire, au regard de l'intérêt des élèves et de leurs apprentissages. L'enjeu est de taille puisqu'il est possible de modifier ses conceptions, de les améliorer par simple confrontation aux idées des collègues.

### **Communiquer en réseau**

S'impliquer dans l'enseignement coopératif, c'est communiquer en réseau, en utilisant notamment les médias les plus modernes. Espaces Numériques de Travail, espaces collaboratifs professionnels, blogs, réseaux sociaux, sont investis par un nombre croissant de professeurs pour communiquer. Sans être obligatoire, cette communication en réseau permet d'investir des espaces de connaissances nouveaux qui complètent les lieux traditionnels du savoir que sont les bibliothèques ou autres universités. Ce qui signifie aussi que les enseignants d'aujourd'hui peuvent envisager des formes de communication plus variées pour échanger (vidéos, schémas, enregistrement audio, visioconférence...). Bien sûr, ces pratiques s'accompagnent d'un minimum de règles à respecter notamment déontologiques. Le site Eduscol « Internet responsable » est une ressource incontournable à ce sujet.<sup>7</sup> Enfin, la communication en réseau diminue les temps de réunion en présence de chacun, réunions qui ne sont pas toujours aisées à organiser compte tenu des emplois du temps.

### **Veiller la toile collectivement**

Compte tenu du nombre croissant des ressources en ligne, réaliser individuellement une veille sur internet pour être informé et pour actualiser ses connaissances devient de plus en plus difficile, voire fastidieux. La veille en réseau est une solution. Il s'agit de se répartir les espaces numériques à veiller pour ensuite échanger dans le réseau sur ses découvertes, ses lectures.

### **Construire d'autres relations sociales**

Aujourd'hui, il est souvent reproché à l'école française d'instaurer un clivage important entre les professeurs et les élèves ou les familles. Les modèles anglo-saxons, notamment américains, enlèvent ces barrières pour instaurer un climat plus participatif et moins instructif. Ce procédé améliore les apprentissages qui sont plus coopératifs. Casser ce clivage c'est, par exemple pour un professeur, participer aux clubs et autres associations de l'établissement. Ce peut être aussi, investir les réseaux sociaux d'établissement qui associent les élèves. Ainsi, des enseignants créent des comptes sur les réseaux sociaux, souvent pour une utilisation dans la salle de classe avec les élèves ou même pour communiquer avec les parents. Cet engagement fait rayonner l'action du professeur bien au-delà des murs de l'établissement en cassant les clivages mais il convient d'être prudent encore une fois, sur le respect des règles de l'Internet responsable<sup>8</sup>. Le climat de travail, le respect, et plus globalement les résultats des actions éducatives s'en trouvent renforcés.

### **Savoir dire non**

Faire selon ses compétences, telle peut être la règle. Savoir dire non à des projets intéressants, attractifs professionnellement, c'est éviter de se disperser avec le risque de ne plus rien faire de bien; sans compter que le temps ne se divise pas à l'infini. Le professeur coopératif est investi mais pas surinvesti. Il apprend à déléguer à ses collègues en particuliers quand ces derniers ont de meilleures compétences pour la tâche partagée. Il sait aussi organiser dans le temps et la durée ses actions pour éviter le surmenage.

### **Apprendre régulièrement**

Le traditionnel schéma du professeur qui détient le savoir et de l'élève qui reçoit ses connaissances n'est plus. Nul ne peut prétendre aujourd'hui concentrer le savoir. Et nul ne peut se contenter de travailler avec les connaissances acquises à l'université ou sur les bancs de l'école. L'évolution de la société, le rythme des changements impose d'apprendre au quotidien. Le réseau et le travail

---

<sup>6</sup> BARDEAU (F.) Intelligence collective dans la classe, *e-novEPS* N° 10 janvier 2016

<sup>7</sup> <http://eduscol.education.fr/internet-responsable/>

<sup>8</sup> Op. Cit.



coopératif apportent une somme d'informations qui alimentent les apprentissages du professeur. Le professeur n'attend plus la formation, il la suscite quotidiennement pour apprendre<sup>9</sup>.

### **Savoir déconnecter**

Bien sûr, si être connecté apporte beaucoup, il est nécessaire de couper les réseaux de temps en temps pour éviter le surmenage, le « Burn-out ». Les différentes formes de communication sont envahissantes et peuvent devenir nuisibles pour la santé. Comme pour toutes bonnes choses, il faut savoir ne pas en abuser.



## **Précautions d'usage coopératif**

L'enseignement coopératif repose sur les communications au sein de l'équipe. Or ces communications utilisent les langages qui peuvent amener des phénomènes positifs ou négatifs qu'il est possible d'assimiler à des traductions<sup>10</sup>.

### **Rendre intelligible**

Le premier type de traduction est celui lié à la langue, au vocabulaire professionnel notamment disciplinaire. Pour coopérer, les enseignants ont besoin d'avoir sinon un langage commun, au moins une compréhension des autres. Comme pour une langue étrangère, traduire consiste à comprendre le sens des mots en les mettant en relation avec le contexte professionnel. Pour diminuer ce premier effet, il semble utile de réaliser une lecture collégiale en équipe, des programmes ou autres documents professionnels afin de construire un vocabulaire partagé.

### **Piloter l'enseignement coopératif**

Le second obstacle au travail coopératif est lié à l'implication personnel dans l'enseignement coopératif. Chacun à son niveau de mise en œuvre introduit des modifications, interprète le projet coopératif. Or ces transformations influencent l'action, l'étape suivante. Ainsi le processus engendre une série de traductions successives par lesquelles les actions peuvent s'éloigner du projet qui les a initiées. Pour éviter cet écueil, l'enseignement coopératif se dote d'un pilote qui coordonne les actions mais aussi veille à limiter les distorsions.



## **Conclusion**

L'enseignement coopératif est promu par la loi de refondation de l'école et les différents textes qui organisent aujourd'hui le système éducatif. Cependant être enseignant coopératif s'apprend. La construction de liens objectifs entre les enseignements par l'explicitation des contenus et des actions pédagogiques associées est une première condition de sa réussite. Une seconde semble être constituée des attitudes appropriées des professeurs. Le troisième facteur de la réussite est lié à l'actualisation des compétences des enseignants qui est soutenue par la formation inhérente à la coopération. Le dernier volet concerne enfin le pilotage qui fait coopérer tout un chacun dans le bon sens, celui de la réussite des élèves qui reste au cœur de la pédagogie coopérative. L'organisation actuelle et nouvelle des enseignements, notamment au collège l'accompagnement personnalisé comme les enseignements pratiques interdisciplinaires suscitent un enseignement coopératif.

9 HARMAND (M.), La formation continue des enseignants, un devoir partagé, e-novEPS N°7, juin 2014

10 CALLON M., Quatre modèles pour décrire la dynamique de la science, in AKRICH M. – CALLON M. – LATOUR B., Sociologie de la traduction – textes fondateurs, Mines Paris, Paris 2006, p. 235

